

# NSW FIRE BRIGADES

## LA SÉCURITÉ DES PRODUITS CHIMIQUES MÉNAGERS

Fact Sheet 23 – Community Risk Management. Revised 1/11/2005



### LES FAITS

En 2001, il y a eu 4 855 empoisonnements accidentels nécessitant une hospitalisation – beaucoup des victimes étaient des enfants.

Selon la *Child Accident Prevention Foundation of Australia* (Fondation australienne pour la prévention des accidents d'enfants), environ 50 enfants par semaine sont hospitalisés à la suite d'un empoisonnement. Les produits chimiques ne sont pas seulement utilisés dans l'industrie manufacturière et l'industrie lourde, ils font partie de la vie de tous les jours. Les produits que nous utilisons pour nettoyer les cuisines et les salles de bain, laver les vêtements et la vaisselle, lutter contre les insectes et animaux nuisibles et fertiliser les jardins sont des produits chimiques, tout comme les peintures, les encaustiques et les produits d'entretien pour les voitures, le chlore pour les piscines, l'essence, l'huile de moteur, le liquide de frein et le GPL.

Il y a de nombreux produits d'entretien que nous ne considérons pas comme des produits chimiques.

les savons, le shampoing, les déodorants et les parfums, les médicaments, les sirops pour la toux et les médicaments obtenus sur prescription médicale, les vitamines, les plantes médicinales et les produits d'entretien organiques.

Il est essentiel d'entreposer et d'utiliser tous les produits chimiques correctement, conformément au mode d'emploi.

**Les produits chimiques peuvent être toxiques, inflammables ou peuvent provoquer des réactions violentes lorsqu'on les mélange.**

### CONSEILS POUR L'ENTREPOSAGE ET L'UTILISATION SANS DANGER DES PRODUITS CHIMIQUES

Veillez à la sécurité de votre maison! La liste de contrôle ci-dessous contient les recommandations des Brigades de pompiers de la Nouvelle-Galles du Sud :

- ✓ **LISEZ L'ÉTIQUETTE** avant d'acheter un produit chimique. Assurez-vous que vous comprenez son utilisation correcte et les dangers qu'il présente
- ✓ **CHOISISSEZ** le produit le moins dangereux qui fera l'affaire, surtout si des enfants sont présents.
- ✓ **ENFERMEZ** les produits chimiques dans une armoire hors de portée des enfants. **RANGEZ** les produits dangereux dans la partie inférieure de l'armoire. **N'OUBLIEZ PAS** que les enfants sont curieux, ingénieux et agiles.
- ✓ **SUIVEZ** les **INSTRUCTIONS** du fabricant. Manipulez avec la plus grande **PRUDENCE**. Portez l'équipement de **PROTECTION** recommandé : gants, lunettes de sécurité, etc. Assurez-vous que la **VENTILATION** est suffisante.
- ✓ **LAVEZ** les chiffons de nettoyage après usage et avant de les éliminer avec les ordures.
- ✓ **FERMEZ HERMÉTIQUEMENT** les contenants d'origine. Étiquetez **CLAIREMENT** tous les contenants.
- ✓ **N'OUBLIEZ PAS** que certains médicaments ressemblent à des **ALIMENTS** ou des **BOISSONS**. **ENFERMEZ-LES** pour les mettre à l'abri des enfants.
- ✗ **NE MÉLANGEZ PAS** les produits chimiques
- ✗ **NE PRÉPAREZ PAS** une plus grande quantité de produit chimique qu'il n'est nécessaire.
- ✗ **N'UTILISEZ PAS** les produits chimiques pour des usages auxquels ils ne sont pas destinés..
- ✗ **NE DÉVERSEZ PAS** les produits chimiques dans l'égoût, le WC ou le caniveau.

### MESURES À PRENDRE

Avez-vous **INSPECTÉ** récemment vos zones d'entreposage de produits chimiques et l'étanchéité des contenants?

- Avez-vous **CONTACTÉ** votre conseil municipal au sujet de l'**ÉLIMINATION** de produits chimiques anciens ou non utilisés? Consulter : [http://www.resource.nsw.gov.au/oreanout/chennical\\_collection.htm](http://www.resource.nsw.gov.au/oreanout/chennical_collection.htm)
- SUIVEZ** les instructions en matière de premiers soins. Si vous avez la peau ou les yeux **BRÛLÉS**, si vous avez **AVALÉ** ou **INGÉRÉ** un produit chimique ou **INHALÉ** des fumées – consultez immédiatement un médecin.
- NOTEZ** le numéro du centre antipoison : **131 126**.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE CASERNE DE POMPIERS OU CENTRE DE CONTRÔLE DES INCENDIES LES PLUS PROCHES  
ou consultez : [www.fire.nsw.gov.au](http://www.fire.nsw.gov.au)

**EN CAS D'URGENCE APPELEZ LE 000**